

CONSEIL NATIONAL VIE LYCEENNE 23 MAI 2023

Mme la Ministre salue les élu.s.es lycéen.s.nes et confirme l'importance de cette instance qui s'accompagne d'un travail important mené en amont. Souligne l'intérêt des propositions faites lors des récentes consultations, notamment sur l'autorité à l'école.

Mme la Ministre salue l'engagement et le parcours des élus qui sont en deuxième année de mandature. Porteurs de la parole de l'ensemble des lycéens, leur rôle est important.

Lors du CNVL de Strasbourg, le sujet de la mobilité européenne a fait l'objet de propositions auxquelles Mme la Ministre apporte beaucoup d'intérêt. Celles qui visaient à valoriser la mobilité et les parcours des élus sur Parcours Sup.

Deux points importants sont également à aborder : la laïcité et la citoyenneté.

La sécurité des établissements scolaire a fait l'objet de mesures de renforcement. Il est aussi question de sérénité, d'apprentissage et de capacité à porter les valeurs de la République dans l'École. L'annonce de la création d'un Conseil des Jeunes de la laïcité a été faite, son utilité pour renforcer l'engagement des jeunes dans ce champ : deux jeunes par académie seront identifiés et ils seront installés dans leur rôle le 9 décembre 2024.

Concernant l'EMC, vous avez des éléments à apporter pour valoriser concrètement cet enseignement. Les programmes ne sont pas encore publiés mais les propositions seront écoutées.

Le choc des savoirs implique des évolutions importantes dans leur mise en œuvre : groupe de besoins, plus de péréquations académiques en faveur de la transparence, la réforme du lycée professionnel ... Ces dispositifs sont bien destinés à faire réussir tous les élèves.

La volonté de faire réussir tous les élèves est un challenge important et compte tenu du nombre d'élèves et d'établissements un travail à mener dans la dentelle.

Le Bien-être à l'école est un sujet qui est à prendre en considération car facteur de réussite. Il y a des compétences qui doivent être déployées pour faire avancer ce sujet. Les mots posés ne seront pas vains. Mme la Ministre y portera une grande attention et fera appliquer celles qui sont applicables et présentent un intérêt.

Echanges avec les élus en quatre temps, exposé des travaux :

Fabien Académie de Guyane :

Constats : sentiment que le lycée n'est pas l'endroit où l'on parle de nos difficultés.

Le bien-être c'est répondre aux besoins ... tout en assurant la sécurité émotionnelle.

La Santé, la sécurité, la reconnaissance sont des conditions.

Le mal être généralisé des élèves est lié à un manque de sécurité émotionnelle, manque de confiance face aux adultes de la communauté scolaire.

Le climat conflictuel qui existe dans les lycées entre les adultes et les élèves. Forme de rejet des besoins et préoccupations des élèves qui nuisent à leur réussite.

- Favoriser des temps de partage et d'échanges entre adultes et élèves
- Le problème de la notation pose la question de l'évaluation, que les notes reflètent plus l'évolution de nos compétences et non de nos connaissances.

La hiérarchie très marquée dans les établissements a un effet négatif. Souhait d'être mieux entendu et pris en compte.

Le lycée est le lieu de vie principal de l'élève. Son fonctionnement devrait plus tenir compte de ces derniers.

Des académies ont mis en place des actions visant à évaluer le « Bien être des élèves ».

Compte tenu de la surcharge de travail, les élèves préfèrent le repos aux activités. En Guyane, des espaces de paroles sont mis en place pour aider les élèves.

Décrochage scolaire, phobie scolaire, baisse des résultats sont les constats liés à la dégradation du bien-être à l'école.

Santé mentale : Leïla (ac de Guadeloupe) et Marma (ac Mayotte)

Prise de notes DAVLC

Etat de bien être indispensable, propre à chaque individu, variable et dynamique.

Etat global qui prend en compte l'environnement de l'individu.

Face aux chiffres des difficultés rencontrées par les élèves : Etat suicidaire, phobies ...

Propositions :

Définition de l'OMS de la Santé.

Comment « réussir » si notre état de santé ne nous le permet pas.

Importance de l'environnement : lieu d'écoute, personnels de santé en pénurie.

- Projet visant à former les professeurs qui sont souvent plus à même de recueillir la parole des jeunes.
- **Spécificités des Outre-Mer** : Insécurité sur la « route de l'école », manque de personnels santé/social voire professeur ... pourtant le même BAC. Les besoins des DROM sont à pris en compte de façon spécifique.
- **Les horaires et la charge de travail sont également un problème dans le DROM**

Ces conditions sont facteurs de fragilisation mentale : de stress, de déprime, de dépression.

Sonnette d'alarme pour lutter contre le décrochage.

Les conditions de stage sont également à prendre en compte, temps d'isolement, constats de sexisme et d'homophobie. Les élèves des filières pros. devraient avoir un accompagnement plus important : maître de stage, référent, formation des entreprises qui les reçoivent...

Pour les filières générales et technologique : manque de personnes référentes, lieu d'écoute, espaces d'échange.

La méconnaissance des dispositifs ou leur inadéquation : avoir un espace sur lequel ces dispositifs seraient affichés et améliorer la communication comme cela a été fait pour la plate-forme Parcours Sup.

- La formation d'élèves ressources serait un moyen d'améliorer la situation des jeunes en difficulté. Exemple de Mayotte (élève formé et relai entre les adultes ressources et les élèves)

Mme la Ministre est très sensible à ce qui vient d'être exposé, entend ce qui a été proposé, notamment la formation d'ambassadeurs Santé mentale, idem pour les temps de rencontre entre adultes et élèves qui permettrait de créer des liens plus humains.

Pas tout à fait d'accord sur l'évaluation qui doit aussi mesurer les connaissances. La notion d'effort est importante.

La situation de Mayotte a été abordée hier avec les élus locaux. La question de l'école est un sujet préoccupant.

La modification des méthodes d'apprentissage, pour aller vers de l'horizontalité. Les postures professionnelles devraient être enseignées en formation initiale et continue.

Etude du cas des élèves en stages professionnels : va être approfondi par Mme le ministre pour apporter réponse aux attentes des élèves. Plus de suivi, d'écoute et d'accompagnement en prévention et réponses aux situations d'abus sur les horaires, de sexisme, homophobie, racisme...

- **La question des horaires et de la charge de travail des jeunes ultra marins a été soulevée par les jeunes domiens. Pour la Martinique, Guadeloupe Mme la Ministre questionnera Mme la Rectrice à ce sujet.**

Thème 3 : Le développement des compétences psychosociales

Iris (ac Limoges), Gabrielle (

Les CPS indispensables, utiles au quotidien. L'intérêt de leur développement a été prouvé par des études récentes.

Les élèves ne sont pas les seuls à être concernés par cet apprentissage.

Pour que les élèves puissent travailler ces CPS il faut que les adultes les maîtrisent eux aussi.

Prise de notes DAVLC

Les difficultés des adultes sur ce champ a un impact sur les élèves.

Question de la formation des professeurs et personnels, de la sensibilisation ... en direction des adultes.

Valoriser les formations suivies par les adultes : Open Badge, label Edu Santé

Quelle méthodologie proposer ?

Intégrer les CPS dès le plus jeune âge, des CPS ciblées en fonction de l'âge et du contexte.

Encourager et valoriser les nouvelles méthodes d'apprentissage, qui mettent en avant ce développement.

Favoriser l'horizontalisation de l'apprentissage en classe.

Double dimension : mobilisation concrètes des CPS et les CPS comme objet d'apprentissage sur des heures de vie de classe ou de rattrapage.

Favoriser le développement des liens entre adultes/élèves et entre pairs : favoriser les relais basés sur le mentorat, le tutorat, ambassadeurs...

Encourager, valoriser les connaissances et compétences hors cadre scolaire : pratique des CPS à travers l'engagement, l'implication des jeunes dans des causes...

Valorisation des CPS : déploiement du Kit empathie développé par la DGESCO, réalisation de capsules vidéo, parcours CPS des élèves retraçant l'acquisition des compétences Psycho sociales.

Suivant les étapes du parcours : introduction au primaire, temps de construction de l'estime de soi et la confiance en soi, gestion des émotions et du stress en période d'examen.

Renforcer les compétences relationnelles pour améliorer le climat scolaire.

Connaissance et place accrue des CPS dans le cursus de l'élèves pour favoriser le développement et la construction de soi dans la logique du parcours choisi par l'élève.

Marc Pelletier Sous-directeur action éducative DGESCO

Confirme la volonté du ministère d'intégrer la formation aux CPS à toutes les échelles : kit empathie, formation initiale et continue, révision sur socle commun des compétences connaissances ...

Ministère très volontariste sur ce sujet.

Questions :

- En référence à la Tribune du Monde : Intérêt des classes dehors, difficiles à mettre en place.
 - o Mme la Ministre très favorable aux classes « dehors »
 - o La Mairie de Paris met à disposition des écoles des espaces
 - o Cette évolution des pratiques pédagogiques est encouragée : dans le cadre du CNR notamment.
- **Question de la formation continue pour le second degré** qui pose réellement problème car pas de temps dédiés en plus du temps passé devant école.

Temps de formation des enseignants : hors du face à face élèves. Sur le temps de cours si solution de substitution ou hors temps de cours. Exceptionnellement des temps de concertation peuvent être accordées.

Mme la Ministre a parlé très clairement aux élus lycéens du « temps scolaire » qui est le temps de face à face élève et le temps de l'élève face à sa famille, le temps des loisirs tant pour les adultes que pour les élèves.

Cette question pose un vrai problème du point de vue de l'engagement des jeunes qui n'ont plus le temps de se consacrer à des causes et activités qui les passionnent ou qui seraient bonnes pour leur santé.

Les dates du BAC ont été repoussées mais parallèlement le programme a été augmenté, le résultat est donc le même : surcharge, programmes survolés, bac qui perd du sens...

Mme la Ministre et la DGESCO sont conscients, ont reçu ces informations par divers canaux et les prendront en compte.

Thème de l'EMC :

L'éducation à la citoyenneté est un sujet qui préoccupe les élus lycéens.

Prise de notes DAVLC

Rappel des propositions faites en mai 2023 à Strasbourg.

L'EMC tel qu'il est enseigné aujourd'hui ne répond pas aux besoins des élèves, est pourtant essentielles pour former les futurs citoyens.

« En 2024 une réforme est proposée mais elle ne répond pas à nos attentes. »

L'analyse est la suivante : Pour former réellement des citoyens avertis et autonome...

- 18h annuelle : 0.2% du volume horaire... donc primordial de doubler le temps hebdomadaire.
- Assurer que les enseignements soient vraiment dispensés par des professeurs et sur des temps dédiés.
- Evaluation inégalitaire : une matière à noter par compétences ? reconnaître l'engagement avec une mention « Engagement » avec un oral qui permettra de valider le parcours.
- Projet de valorisation de l'engagement au BAC
- Méthodologie et coefficient à revoir.
- Développer le lien entre la démocratie lycéenne et les élus locaux. Des projets en académie favorisent les rencontres avec les institutions et représentants locaux.
- Renforcer les méthodes actives, basés sur les évènements actuels.
- Mise en lien avec EducFi et EducDroit
- Valoriser l'engagement des élus lycéens, des jeunes élus locaux (Conseil locaux des jeunes, Conseil départementaux, territoriaux) Jeunes engagés dans des associations.

En conclusion : l'EMC un tremplin vers la citoyenneté, vers une école universelle.

Réponses de la DGESCO : un volume horaire visible au collège, 18h supplémentaire sur le cycle 4 pour mener les projets citoyens dont visites mémorielles, engagement dans la lutte contre ... Objectif offrir des espaces et permettre aux élèves d'avoir un temps dédié.

Les horaires lycée n'ont pas bougé car on ne peut augmenter le volume des cours sans diminuer les horaires d'une autre matière.

Mise en évidence du besoin d'actualiser la Circulaire de 2014 qui pose les droits des élus liés à leur mandature. Mme la Ministre s'engage à l'actualiser et à faire en sorte qu'elle soit respectée.

Remerciements de Mme la Ministre, encouragements et souligne la volonté de réussite, la capacité d'analyse et d'expression.